



Commission Centrale d'Arbitrage

LABEL ECOLE D'ARBITRAGE

Passion	Valorisation
Respect	Formation

GUIDE OPERATOIRE

Saison 2008/2009

BUT



LA POSTE

-I- <u>Organisation</u>	2
-II- <u>Objectifs et Orientations</u>	3
➤ Introduction	3
➤ Objectifs	3
➤ Précisions	3
-II- <u>Mode d'emploi et Planning</u>	4
➤ Constitution du dossier et obtention du label	4
➤ Planning	4
-IV- <u>Méthodologie et Fiches Outils</u>	5
➤ Elaboration du projet d'école d'arbitrage	6
➤ Contenu de la formation	8
➤ Observation de l'arbitre	14
➤ Le Passeport de l'arbitre	17
-V- <u>Documents nécessaires</u>	21

Le Label Ecole d'Arbitrage s'appuie sur un réseau de coordinateurs nationaux, régionaux et départementaux capables d'organiser sa mise en œuvre et de devenir, grâce à des échanges permanents, les véritables partenaires des clubs souhaitant créer ou développer ce type de structure.

Une liste des correspondants des ligues et des comités en charge de ce dossier est établie chaque saison (dernière version du fichier à récupérer).

Les Coordinateurs nationaux :

Leur rôle et leurs missions se situent à 3 niveaux :

- Conseil et soutien aux CRA, CDA et clubs
- Etude et validation des dossiers de demande de labellisation
- Animation et développement, notamment autour du site www.arbitrhand.fr

Afin d'améliorer la répartition des ressources et d'assurer un meilleur service de proximité, chaque secteur CCA va intégrer 2 coordinateurs nationaux spécifiques dans son organisation :

* Secteur Nord Ouest

DECONINCK Michel	Dpt 59	06 09 10 57 75	michel.deconinck@club-internet.fr
GEHAN Bruno	Dpt 94	06 26 38 38 05	bruno.gehan@noos.fr

* Secteur Sud Ouest

BELARBI Bouziane	Dpt. 81	06 64 19 08 60	bouzianebelarbi@adrar-formation.com

* Secteur Nord Est

LABONNE Robert	Dpt 58	03 86 70 25 57	boblabo@voila.fr

* Secteur Sud Est

ALBISSON Arnaud	Dpt. 15	06 74 45 06 70	naunau_15@yahoo.fr
MOSCA Stéphane	Dpts 26 - 07	06 08 93 51 59	ctf.mosca@mbsport.fr

Espérant ainsi répondre aux attentes des clubs sensibilisés à la formation d'arbitres ainsi qu'à la valorisation et au respect de l'arbitrage, je souhaite qu'en fonction du travail de qualité réalisé la saison précédente, ce dossier continue sa progression et son développement en 2008/2009.

Restant à votre écoute et à votre disposition pour toute aide, renseignement, remarque ou suggestion.

Eric Jullig
 Membre CCA/FFHB - Coordinateur Secteurs/CRA/CDA
 Coordinateur « Label Ecole d'Arbitrage »
 06 83 50 55 07
eric.jullig@orange.fr

Introduction :

Le **Label Ecole d'Arbitrage**, créé lors de l'Assemblée Générale de la FFHB d'avril 2006 à Vittel, suite à un vœu présenté par la Commission Centrale d'Arbitrage, après une saison 2006/2007 de mise en œuvre est véritablement entrée en 2007/2008 dans sa phase opérationnelle.

Ce label répond aux souhaits des CRA et des CDA qui peuvent ainsi mieux accompagner les projets arbitrage des Clubs.

Le présent document ainsi que les différentes pièces du dossier à constituer, élaborés en parfaite adéquation avec la politique et les priorités de la CCA, ont donc pour vocation de valoriser les projets déjà existants (reconnaissance du travail effectué), ou à défaut, de guider tout club désirant mettre en place une structure de type « école d'arbitrage » en partenariat avec leur comité et leur ligue.

Objectifs de l'Ecole d'Arbitrage :

- Intégrer la partie « Arbitrage » dans tout projet de club et ainsi créer une « Dynamique de groupe »
- Valoriser la fonction d'arbitre au sein du club (reconnaissance de son statut) ;
- Intégrer la connaissance des règles et le respect de l'arbitre auprès des joueurs, des managers, des dirigeants et des accompagnateurs
- Initialiser la filière des Jeunes Arbitres club
- Faire arbitrer les jeunes joueurs par les Jeunes Arbitres ;
- Détecter et fidéliser les (Jeunes) Arbitres les plus motivés
- Assurer le renouvellement des arbitres du club
- Etre reconnu auprès des différentes structures comme « Club Formateur d'Arbitres » par l'obtention d'un label

Précisions :

- Une école d'arbitrage est une organisation reconnue et structurée au sein du club, avec un responsable, des intervenants possédant une licence FFHB, des objectifs et un budget.
- En fonction du contexte, après validation des commissions compétentes (CDA, CRA), des clubs peuvent s'associer pour créer une école d'arbitrage ; tout Label attribué à une école d'arbitrage commune pourra alors être alloué aux clubs concernés.
- Un JA club est un **joueur** licencié (jusqu'à 18 ans) qui accepte de rejoindre volontairement l'école d'arbitrage.
- Le Label est une reconnaissance attribuée annuellement par la CDA, la CRA et la CCA.

➤ Le Label est accessible à tous les clubs affiliés à la Fédération Française de Handball qui en font la demande, quelles que soient leurs tailles (nombre de licenciés) ou leurs niveaux de jeu.

➤ Pour obtenir un Label, le club devra réaliser un dossier comportant obligatoirement les documents suivants :

↳ Demande de « Label Ecole d'Arbitrage » décrivant la structure et l'organisation mise en œuvre, visée par le club, le comité et la ligue.

↳ Grille « Critères d'attribution et Barèmes d'évaluation », répartie en 5 grands thèmes : Composition de l'Ecole d'Arbitrage, Encadrement de l'Ecole d'Arbitrage, Moyens mis en œuvre, Actions dans le club, Participation aux manifestations fédérales

↳ Fiche de suivi du Label, visée par le club, le comité et la ligue.

↳ Charte tripartite, signée par le club, le comité et la ligue.

➤ En fonction de la complétude du dossier et du nombre de points obtenus au niveau critères d'attribution et barèmes d'évaluation, un type de Label est alors attribué :

↳ Label « Sifflet de Bronze »

↳ Label « Sifflet d'Argent »

↳ Label « Sifflet d'Or »

Planning :

Timing	Action	Acteur(s)
De juin à décembre	Télécharger le guide opératoire ainsi que les fichiers composant le dossier de demande de labellisation, sur le site internet de la CCA/FFHB « http://www.arbitrhand.fr/ ».	Club
De septembre au 31 décembre	Envoi du dossier complet de demande de Labellisation au comité départemental	Club
Tout dossier incomplet ou reçu après la date du 31 décembre ne pourra pas être pris en compte		
De janvier à février	Etude de la complétude du dossier et demandes de pièces manquantes aux clubs	CDA et/ou CRA
De janvier à février	Etude, visa des dossiers et proposition d'attribution du Label	CDA et CRA
De janvier au 15 mars	Envoi des dossiers au(x) Coordinateur(s) des Ecoles d'Arbitrage du Secteur CCA et/ou à la FFHB/CCA - Eric JULLIG	Ligue ou CRA
Tout dossier incomplet ou reçu après la date du 15 mars ne pourra pas être pris en compte		
Dernière quinzaine de mars	Etude des dossiers et Attribution des Labels par les Coordinateurs des Ecoles d'Arbitrage des Secteurs CCA et Eric JULLIG	CCA
D'avril au 15 mai	Envoi des résultats, diplômes, supports et dotations aux Ligues	CCA
Assemblées Générales	Remise des labels (diplômes, supports et dotations) aux clubs concernés.	Comité et/ou Ligue

Cette section a pour vocation de présenter les grands principes ainsi que les outils d'aide à la création et au fonctionnement d'une Ecole d'Arbitrage pour un club souhaitant initier ou développer la démarche.

Chacun des thèmes est abordé sous forme de fiche :

- Fiche n° 1 : Elaboration du projet d'école d'arbitrage
- Fiche n° 2 : Contenu de la formation
 - niveau 3 / phase de sensibilisation
 - niveau 2 / phase d'apprentissage
 - niveau 1 / phase de perfectionnement
- Fiche n° 3 : Observation de l'arbitre
 - Arbitre seul / phase de sensibilisation
 - Arbitre seul ou en binôme / phase d'apprentissage
 - Arbitre en binôme / phase de perfectionnement
- Fiche n° 4 : Le Passeport de l'arbitre
 - La carte de membre de l'école d'arbitrage
 - Le carnet de bord

« Un projet est un ensemble articulé d'objectifs et de moyens mis en place pour les atteindre »

QUE DEVRAIT-IL CONTENIR ?

-1- Un avant-propos qui répond aux questions : Pourquoi ce projet ? A quoi et à qui sert-il ?

-2- La présentation de l'école d'arbitrage au sein du club :

- Période de fonctionnement
- Description de l'école d'arbitrage (les responsables, accompagnateurs, jeunes arbitres et arbitres +18ans...),
- Ressources externes accessibles à l'école d'arbitrage (locaux, intervenants, organisations : comité, ligue, autre club...)
- Ressources internes (humaines, matérielles, financières).

Il s'agit de montrer quelles sont les contraintes et les potentialités existant au niveau du club. Cela permet de faire évoluer la situation et d'informer les interlocuteurs des conditions de réalisation.

-3- Les informations relatives à l'organisation de l'école d'arbitrage :

- Coordination : Qui fait quoi ? De quoi chacun est-il responsable ? Périodicité des réunions, séances, moyens utilisés pour la communication, gestion financière...
- Fonctionnement : Nombre de séances pratiques, nombre de séances théoriques, périodes de fonctionnement, effectifs de JA prévus...

-4- Les objectifs :

- Généraux : qui reprennent les objectifs énoncés par la CCA et sont donc communs à toutes les écoles d'arbitrage
- Opérationnels : propres à l'école du club et pouvant être évalués. Ils sont quantitatifs et qualitatifs.
Ex qualitatif : « Les 6 JA débutants doivent avoir acquis le niveau 3 »
Ex quantitatif : « Sensibiliser 2 jeunes joueurs de plus à l'arbitrage ».

Ces objectifs sont choisis et formulés par la commission « école d'arbitrage » et sont déterminés à partir de la situation initiale, de ce que l'école dispose au départ.

Faire le lien entre les objectifs généraux, les objectifs opérationnels et les activités, animations, séances qui en découlent.

En résumé :

OBJECTIFS GENERAUX ⇒ OBJECTIFS OPERATIONNELS ⇒ Animations, activités.

-5- Evaluation - Bilan :

Qu'est-ce qu'évaluer ?

Fixer dans le projet des étapes intermédiaires pour vérifier qu'on ne sort pas de la situation finale visée.

Evaluer c'est s'interroger sur la valeur, la portée, le sens de l'action que l'on vient d'engager.

Pourquoi évaluer ?

La démarche d'évaluation suscite un questionnement permanent et est un facteur du développement :

Pour mieux mesurer ce que permet l'action et sa cohérence, pour faire évoluer les pratiques, le projet, pour argumenter la qualité du travail réalisé, pour vérifier l'intérêt de l'action...

Comment évaluer ?

2 types d'évaluation :

- Evaluation des actions, en comparant objectifs fixés et actions menées
- Evaluation des effets (ce que l'action a permis, ce qui semblait prévisible, les effets imprévus, qu'est-ce qui a changé depuis la mise en œuvre du projet...).

Pour évaluer, il faut énoncer des critères et choisir des indicateurs.

Ex :

Critères	Indicateurs	
	Quantitatif	Qualitatif
Séance théorique	Combien d'arbitres en formation et de jeunes présents...	Etaient-ils réceptifs, ont-ils été participatifs...

A partir des critères et indicateurs, le responsable du projet construit ses propres outils :

Sondages, entretiens, questionnaires.../ Grilles, fiches d'observation / Passeport, ...

Ce contenu a été essentiellement élaboré pour les jeunes arbitres mais est tout à fait transposable à toute personne de plus de 18 ans qui désire découvrir et progresser dans l'arbitrage.

La formation est décomposée en 3 phases correspondant à 3 niveaux :

- Phase de sensibilisation / niveau 3
- Phase d'apprentissage / niveau 2
- Phase de perfectionnement / niveau 1

NIVEAU 3 - SENSIBILISATION

Partie théorique :

- ↪ Connaissance des règles et Livret d'arbitrage
- ↪ Arbitrage en solo
- ↪ Oser siffler et prendre une décision sur le jeu
- ↪ Règles de base avec la balle (but, renvoi, remise en jeu, etc...)
- ↪ Placement sur le terrain
- ↪ La direction du jeu et les gestes de base

Partie « en situation » :

- ↪ Le joueur ou la joueuse joue en championnat
- ↪ Arbitre pendant sa formation (travail à thème)
- ↪ Arbitre des matchs de jeunes (avec observateur)

Objectifs :

ETAPE SUR LA TECHNIQUE D'ARBITRAGE

LECTURE DU JEU

ACTION

Tu joues

Intervention et mise en oeuvre

- Le Placement / Déplacement
- La Gestuelle
- La Communication

Reconnaître et identifier les fautes

- L'empiètement
- Le pied
- Oser siffler une faute et un jet de 7m
- Les agressions dans le contexte du jeu face à face, sur le côté, par derrière,
- Les marchers
- Les reprises de dribble
- Le maintien de la balle dans l'aire de jeu (remise en jeu et renvoi du but)
- Respect de la distance des 3m
- Le Jet Franc
- Le But.

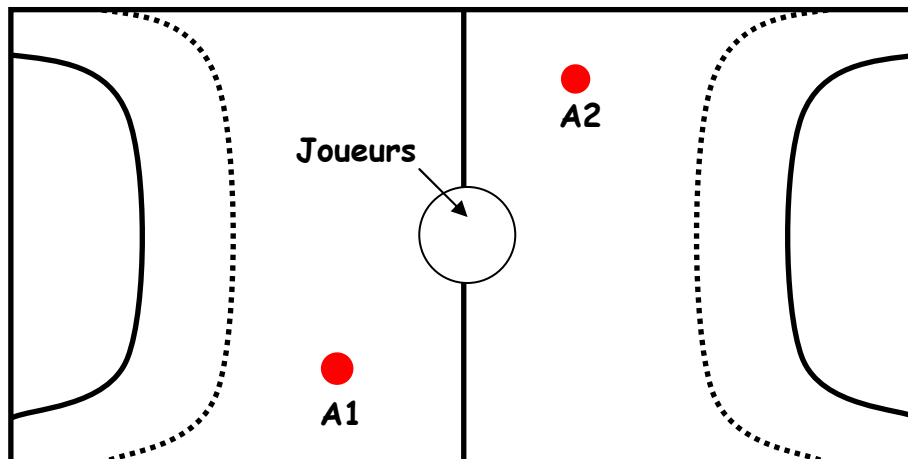
Les remises en jeu

- L'engagement par le gardien ou sur la ligne médiane

Jeu dirigé à thème sur la « technique d'arbitrage » avec intervention de l'expert.

Forme : Deux arbitres en solo puis en alternance 1 solo et deux solos.

Placement autour de l'espace de jeu



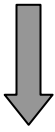
NIVEAU 2 - APPRENTISSAGE :

Partie théorique :

- ↪ Connaissance des règles et Livret d'arbitrage
- ↪ Arbitrage en binôme
- ↪ Les sanctions sportives
- ↪ Les sanctions disciplinaires
- ↪ Approfondissement des règles de base
- ↪ Les gestes de base
- ↪ Explication et tenue de la table de marque

Partie « en situation » :

- ↪ Arbitrage en binôme en formation (travail à thème)
- ↪ Arbitrer des matchs de jeunes
- ↪ Inscription à des stages départementaux



Objectifs :

1) Analyse du jeu (70%)

La lecture du jeu (étape du duel)

- Reconnaître et analyser les fautes dans la lecture du jeu

Sanctions sportives plus précises, marchers, reprises, empiètements, jeu hors de la balle ...).

- Le Duel attaquant et défenseur

Rapport de force individuel et collectif

Analyse des intentions et des fautes défensives et offensives

- Gestion progressive des sanctions disciplinaires

Même faute = Même sanction
Cohérence des sanctions

2) L'action Technique Arbitrage (30%)

Travail en binôme

- Répartition des tâches (arbitre de champ, de but, relations et communication),

- L'avantage avec appréciation entre le laisser jouer et le laisser faire.

- Cohérence des sanctions.

- Modulation des coups de sifflet.

INTERVENTION PEDAGOGIQUE

Mise en œuvre des objectifs

- Mise en place de situation de jeu réduite (sur l'appréciation des duels)
- Le 1 x 1 attaquant / défenseur
- 1 attaquant devant 2 défenseurs, etc...

**UN STAGE DE JEUNES ARBITRES S'APPARENTE
A UN STAGE DE JEUNES JOUEURS**

NIVEAU 1 - PERFECTIONNEMENT

Partie théorique :

- ↪ Connaissance des règles et Livret d'arbitrage
- ↪ Ne pas redonner systématiquement la balle à l'attaque
- ↪ Oser mettre des sanctions disciplinaires
- ↪ Placement et déplacement des arbitres en binôme
- ↪ Efficacité et fermeté des décisions
- ↪ Tous les gestes
- ↪ Gérer les différents arrêts de jeu

Partie « en situation » :

- ↪ Tenir la table de marque
- ↪ Participer à des stages départementaux
- ↪ Arbitrer des matchs de jeunes
- ↪ Assister à des rencontres de niveau national (Masc. et Fém.)

LECTURE DU JEU

Objectifs :

- Le perfectionnement de la lecture du jeu.
- Analyse du rapport de force collectif.
- Anticipation et gestion des conflits.
- Examen des situations complexes entre attaquants et défenseurs.
- Le jeu à l'aile.
- Analyse du niveau de jeu maximal atteint par les jeunes

ACTION

Objectifs :

- Etude de l'application des sanctions différées.
- Notion d'avantage.
- Progressivité de la sanction.
- Jeu Passif
- Relation dans le binôme (balayage du terrain).
- Gestuelle, efficacité, sérénité, fermeté
- Formalités administratives
- Le rituel d'avant match

MISE EN ŒUVRE PEDAGOGIQUE

Le programme technique de référence est celui du brevet fédéral niveau 1 et 2.

CONCLUSION :

Le jeune arbitre est un joueur (c'est en jouant au contact d'entraîneurs compétents qu'il se formera).

L'opération Jeune Arbitre (JA) est :

- Une action de promotion du handball
- Une action de formation de joueur
- Une action de formation d'arbitre décideur et responsable

**ECOLE D'ARBITRAGE
FICHE D'OBSERVATION DE L'ARBITRE
DE NIVEAU 3 (phase de sensibilisation)**

NOM :
DATE :
MATCH :

PRENOM :
NOM ACCOMPAGNATEUR :
CATEGORIE :

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
Attitude	Affirmé		
	Tonique mais hésitant		
	Lymphatique		
Gestes	Conforme au code		
	Non conforme au code mais précis et clair		
	Brouillon		
Coup de sifflet	Conforme au code		
	Audible mais non conforme		
	Irrégulier		
Justesse de la décision	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		

ECOLE D'ARBITRAGE
FICHE D'OBSERVATION DU BINÔME *
DE NIVEAU 2 (phase d'apprentissage)

NOM :
 DATE :
 MATCH :

PRENOM :
 NOM ACCOMPAGNATEUR :
 CATEGORIE :

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
Attitude	Affirmé		
	Tonique mais hésitant		
	Lymphatique		
Placement/Déplacement	Judicieux		
	Judicieux mais peu nombreux		
	Trop près ou trop loin		
Répartition des tâches	Bonne coopération		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup de décisions contraires		
Gestes	Conforme au code		
	Non conforme au code mais précis et clair		
	Brouillon		
Coup de sifflet	Modulé		
	Audible mais non modulé		
	Trop faible ou trop fort		
Connaissance des règles -marcher, passage en force, pied, 3s, empiètement, dribble...- -renvoi, remise en jeu, but, engagement, 3m...-	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
Justesse de la décision -Jet franc/jet de 7m- -Sanction disciplinaire-	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
Appréciation de l'avantage	Laisse jouer		
	Redonne souvent la balle		
	Coupe beaucoup d'actions		

* Ou de l'arbitre en solo

ECOLE D'ARBITRAGE
FICHE D'OBSERVATION DU BINÔME
DE NIVEAU 1 (phase de perfectionnement)

NOM :
 DATE :
 MATCH :

PRENOM :
 NOM ACCOMPAGNATEUR :
 CATEGORIE :

RUBRIQUE	QUALIFICATIFS	X	OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES
Appréciation de l'avantage	Laisse jouer		
	Redonne souvent la balle		
	Coupe beaucoup d'actions		
Appréciation des duels entre attaquants et défenseurs	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
<u>Sanction sportive</u> -Jet franc/jet de 7m- Cohérence	Adaptée		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
<u>Sanction disciplinaire</u> Sanction adaptée Sanction progressive	Adaptée		
	Irrégulière		
	Inadaptée		
Connaissance des règles -marcher, passage en force, pied, 3s, empiètement, dribble...- -renvoi, remise en jeu, but, engagement, 3m...-	Bonne		
	Quelques erreurs		
	Beaucoup d'erreurs		
Jeu passif	Décisions judicieuses		
	Parfois Trop tôt/Parfois Trop tard		
	Peu sensibles		
Placement/Déplacement Coopération	Judicieux/Complémentaire		
	Peu nombreux/Quelques contradictions		
	Trop près ou trop loin/Un arbitre domine l'autre		
Communication (gestes, coup de sifflet, entre arbitres, avec la table...)	Efficace		
	Nombreuse mais peu efficace		
	Inefficace (brouillon, irrégulière...)		
Attitude/Personnalité	Affirmé/Serein		
	Tonique mais hésitant		
	Lymphatique/Inconstant/Vulnérable		

Verso :

	DATE	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	TUTEUR (NOM)	NOTE	SCORE	COMMENTAIRES
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							

+ BIEN

++ TRES BIEN

= DOIT S'AMELIORER

- DOIT TRAVAILLER

-- DOIT BEAUCOUP TRAVAILLER

LE CARNET DE BORD

Dans le cadre des activités de l'école d'arbitrage, chaque arbitre et notamment un jeune, sera accompagné d'un « accompagnateur », membre de la commission « école d'arbitrage » du club.

L'« accompagnateur » aura pour missions :

- Suivi du carnet de bord,
- Conseil lors de la rencontre,
- Interface entre l'arbitre, les parents, l'école d'arbitrage.

FORMATION THEORIQUE SAISON 2008/2009

NOM :

DATE	INTERVENANT(S)	THEME	SUPPORT PEDAGOGIQUE	OBSERVATIONS

Tous les documents utiles à la mise en œuvre et au bon fonctionnement d'une Ecole d'Arbitrage sont téléchargeables sur le site Internet de la CCA/FFHB :

« <http://www.arbitrhand.fr/> »

Nous vous rappelons que ce site est dédié à l'arbitrage et que grâce à vos articles, il peut s'avérer un véritable outil de communication et d'échanges.

Récapitulatif des fichiers version 2008/2009 nécessaires :

- Guide Opérateur
- Demande de « Label Ecole d'Arbitrage »
- Grille de calcul automatique du Label en fonction des critères d'attribution et des barèmes d'évaluation définis.
- Fiche de suivi du Label
- Charte

- Liste des correspondants « Ecole d'arbitrage » des comités et des ligues

**ET SI, ENSEMBLE, NOUS FAISONS DECOUVRIR
« LE PLAISIR D'ARBITRER »**